

Réf: Dossier N° 022882

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPERT INDUSTRIEL SPECIAL »

Siège social Abidjan, Abobo, PK 18, 1086, 103

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/04/2021, et enregistrés au CEPICI le 14/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERT INDUSTRIEL SPECIAL »

Objet : TUYAUTERIE ; SOUDURE ; MONTAGE ;
CHAUDRONNERIE ; FERRONNERIE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, PK 18, 1086, 103

Dirigeant(s) : M FANNY ABOU DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03777 du 09/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20589/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

